

## FLASH SPECIAL COVID-19 n°13

6 avril 2020 - Les dernières informations

L'URIOPSS et l'UNIOPSS vous informent  
COVID-19 >>> [www.uriopss-bfc.fr](http://www.uriopss-bfc.fr)

Nous sommes à votre écoute pour faire remonter vos questionnements, vos difficultés :

Recueil de vos préoccupations : >>> [Questionnaire](#)

### NOUS CONTACTER

Catherine SERRE, Directrice régionale  
[c.serre@uriopss-bfc.fr](mailto:c.serre@uriopss-bfc.fr) - 06 23 07 40 76 (en cas d'urgence)  
[contact@uriopss-bfc.fr](mailto:contact@uriopss-bfc.fr)

### MEDICO- SOCIAL

#### IMPORTANT : SUIVI QUOTIDIEN DES SIGNALEMENTS COVID-19 DANS LES EMS

Nous vous rappelons que le portail national des signalements est désormais la seule voie d'entrée pour tout nouveau signalement et leur suivi quotidien >>> [Plateforme de signalement](#)

L'ensemble des signalements reçus préalablement à l'activation de ce dispositif ont été intégré dans la base SP France, tous les établissements peuvent désormais saisir leur bilan quotidien.

Il n'est plus nécessaire de transmettre à l'ARS la courbe épidémique.

---

#### PROPOSITION D'APPUI DES PROFESSIONNELS DE SANTE DE VILLE AUX EHPAD

>>> [Fiche professionnels de santé de ville](#) : Propositions concernant l'appui des professionnels de santé de ville aux EHPAD

---

## NOUVEAU DISPOSITIF DE REMBOURSEMENT DES FRAIS SUR LES TAXIS ET HOTELS

>>> [Dispositifs d'hébergement et de taxis et VTC pour les personnels soignants](#)

>>> [Modèle de convention](#)

Si le principe de l'avance par l'établissement reste la clef du dispositif, ce n'est plus l'ARS qui vous réglera ces frais mais la CPAM.

---

## SECTEUR PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

### REUNION ASSOCIATIONS ET FEDERATIONS NATIONALES DU HANDICAP DU 3 AVRIL 2020

Compte-rendu de la réunion du 3 avril 2020 entre les associations et fédérations nationales du Handicap en présence de Sophie CLUZEL >>> [Compte-rendu de la réunion du 3 avril 2020](#)  
>>> [Communiqué de presse](#) d'Olivier VERAN et Sophie CLUZEL du 4 avril 2020

### AUTISME

A l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, le Président de la république a annoncé le 2 avril qu'un formulaire d'attestation adapté spécialement pour les personnes autistes et leurs accompagnants sera édité pour les sorties.  
L'Uniopss se félicite de cet assouplissement et demande qu'il soit élargi à toutes les personnes en situation de handicap qui peuvent avoir des troubles du comportements et des angoisses réactivées en cette période de confinement >>> [Attestation de déplacement](#)

### PLATEFORME SOLIDAIRES ET HANDICAPS

Le réseau national des CREA I a été missionné par Mme CLUZEL, le CNC PH et le CIH pour construire et animer une plateforme : <https://www.covid19.solidaires-handicaps.fr/> recensant les besoins d'aide des personnes en situation de handicap à domicile et de leurs aidants et les initiatives solidaires portées notamment par les organismes gestionnaires et les ESSMS sur un territoire (ville, département, région).

### PROLONGATION DES DROITS SOCIAUX ET DES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE DES MINEURS ET DES MAJEURS

[Décryptage : le mensuel du CREA I – Mars 2020](#)

## SECTEUR ENFANCE

### PRISE EN CHARGE DES MNA CONFIES A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

[Fiche](#) « Mise à l'abri et évaluation sociale des personnes se déclarant mineurs non accompagnés » Informations et recommandations.

Si vous avez des questions relatives à cette fiche, vous pouvez les poser à :  
[dgcs-enfance-famille-covid@social.gouv.fr](mailto:dgcs-enfance-famille-covid@social.gouv.fr)

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous mettre en copie de vos échanges :  
[contact@uriopss-bfc.fr](mailto:contact@uriopss-bfc.fr)

**N'hésitez pas à nous faire remonter toute difficulté sur le secteur enfance en général et dans vos relations avec les conseils départementaux.**

## SECTEUR ACCUEIL HEBERGEMENT ET INSERTION

### PASS SANTE EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médico-sociale, qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

En application de l'article L6112-6 du code de la santé publique, les établissements publics de santé et les établissements de santé privés participant au service public hospitalier mettent en place, dans le cadre des programmes régionaux pour l'accès à la prévention et aux soins (PRAPS), des permanences d'accès aux soins de santé (PASS), adaptées aux personnes en situation de précarité, visant à faciliter leur accès au système de santé, et à les accompagner dans les démarches nécessaires à la reconnaissance de leurs droits.

**Dans le cadre de la phase 3 de l'épidémie de covid-19, il est décidé de s'appuyer sur ce dispositif pour aider les structures d'accueil et d'hébergement à destination des publics précaires.**

>>> [Lire la suite](#) : Note relative à la mobilisation du réseau des PASS en soutien aux établissements sociaux.

---

### COLLECTIF ALERTE

Vous trouverez, ci-dessous, une lettre ouverte adressée au Premier Ministre envoyée ce jour par le collectif ALERTE et signée par quelques membres du comité exécutif afin de lui faire part des vives inquiétudes du collectif quant aux conséquences, immédiates et à venir, de la crise sanitaire qui touche actuellement notre pays, pour les personnes en situation de précarité, mais également pour les associations qui les accompagnent.

[Lettre du Collectif ALERTE](#)

## COVID-19 : LES REPRESENTANTS DES CULTES A VOTRE ECOUTE

Face à la propagation de l'épidémie de COVID-19, les malades, leurs proches, et tous ceux qui sont mobilisés pour lutter contre la maladie peuvent éprouver le besoin d'un soutien spirituel.

Les mesures prises pour lutter contre l'épidémie, qui limitent les regroupements et encadrent les déplacements, ne sont pas un obstacle à l'exercice par les ministres du culte de leurs responsabilités.

Pour autant, pour faciliter la mise en relation de ceux qui le souhaitent avec un représentant des cultes,

Ces derniers proposent un numéro de téléphone de contact : [Lire la suite](#)

# INFOS AUX EMPLOYEURS ET SALARIES DROIT SOCIAL

## DROIT SOCIAL : REPONSES A VOS QUESTIONS SUR LE COVID-19

Droit social : [réponses à vos questions sur le Covid-19](#) - Mis à jour régulièrement  
Retrouvez le QUESTION/REPONSE en Droit Social (régulièrement mis à jour) : [Fiche n°102194](#).

## ESSENCE : DISPOSITIF MIS EN PLACE PAR LE GROUPE TOTAL

Dans le cadre de la lutte contre le virus Covid-19, le Groupe Total a mis en place un dispositif auprès des établissements hospitaliers de France et des EHPAD (aux personnels soignants et médico-sociaux) de bons d'essence utilisables dans les stations Total pour un montant global de 50 millions d'euros.

Informations : Numéro 01.84.94.84.00 ou l'adresse électronique [covid19@total.com](mailto:covid19@total.com)

Voici le lien précisant les modalités de ce dispositif <https://www.total.fr/comment-acceder-loffre-de-carburant-pour-les-personnels-soignants-hospitaliers-de-france>.



Pour rappel, une page de notre site web, quotidiennement mise à jour, compile **les recommandations et informations régionales et nationales relatives au Covid-19** à destination du secteur associatif.

**>>> [ACCEDER A CES INFORMATIONS](#) >>>**

Retrouvez les précédentes newsletters de l'URIOPSS BFC : « [NL Flash spécial COVID-19](#) »

- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 12](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 11](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 10](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 9](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 8](#)

>>> [Abonnez-vous à la newsletter quotidienne de l'Uniopss](#) >>>  
pour accéder aux dernières informations nationales et aux informations du Réseau

Retrouvez les précédentes newsletters de l'UNIOPSS :

- [Flash Info de l'Uniopss - COVID-19 - N°13 du 03/04/2020](#)
- [Flash Info de l'Uniopss - COVID-19 - N°12 du 02/04/2020](#)
- [Flash Info de l'Uniopss - COVID-19 - N°11 du 01/04/2020](#)
- [Flash Info de l'Uniopss - COVID-19 - N°10 du 31/03/2020](#)
- [Flash Info de l'Uniopss - COVID-19 - N°09 du 30/03/2020](#)
- [Flash Info de l'Uniopss - COVID-19 - N°08 du 27/03/2020](#)

RETROUVER TOUTES CES INFORMATIONS SUR : [www.uriopss-bfc.fr](http://www.uriopss-bfc.fr)

SUIVEZ-NOUS



URIOPSS BFC

6 bis rue Pierre Curie - 21000 DIJON - 03 80 68 47 20 - [contact@uriopss-bfc.fr](mailto:contact@uriopss-bfc.fr) - [www.uriopss-bfc.fr](http://www.uriopss-bfc.fr)